



LE GAGNACAIS

Le Journal de la Commune

Octobre 2016



DANS LE JOURNAL

À LA UNE

06

INAUGURATION DU
GRAND PARC GARONNE

16

LE SERVICE ENFANCE
ET JEUNESSE

SUR LE WEB

+ D'ACTUS

Retrouvez aussi le Gagnacais sur :
www.gagnac-sur-garonne.fr



Mairie de Gagnac-sur-Garonne



Édito

:: Le Mot du Maire

Chères Gagnacaises,
Chers Gagnacais,

Dans cette période troublée, nous devons rester dignes et porter au plus haut les valeurs de notre République. Nous avons besoin de plus de fraternité, de plus de solidarité, et de citoyenneté au service du bien vivre ensemble, du lien social, et aussi, du respect de l'espace public.

Conscients de cette problématique, de nombreux dispositifs ont été engagés concernant la sécurisation des écoles, mais aussi la voirie avec l'aménagement de la rue de la Gravette (sens unique, ralentisseurs, places de stationnement). Je vous enjoins, pour la sécurité de tous, de respecter cette zone 30 ainsi que les sens de circulation.

L'ASVP - Agent de Surveillance de la Voie Publique - de la commune, œuvre chaque jour pour que chacun se sente en sécurité et que l'espace public soit le plus agréable pour tous. Il a pourtant été victime d'une agression inqualifiable devant les enfants de l'école. Je tiens à lui renouveler toute ma confiance et mon soutien dans ses missions de surveillance de la voie publique.

La rentrée scolaire est également marquée par les travaux d'extension de l'école maternelle et du Centre de Loisirs, première pierre d'un projet global de revalorisation du site scolaire. C'est ainsi avec détermination que le Conseil Municipal veille chaque jour à conduire à bien l'ensemble des travaux engagés. À ce propos, l'Astria, le nouvel Espace Multisports, sera inauguré avant la fin de l'année.

Nous mettons ainsi tout en œuvre pour assurer un service public de qualité, que ce soit au sein des établissements scolaires, du restaurant scolaire, du portage des repas à domicile, de la petite enfance, mais aussi en accompagnant les associations sportives et culturelles pour aider et soutenir leurs bénévoles dans leurs actions.

C'est ensemble que nous construirons le Gagnac de demain, pour conserver la qualité de vie des Gagnacais.

Bien fidèlement à vous tous.

Michel Simon
Maire de Gagnac-sur-Garonne

- **Directeur de la publication :** Michel Simon
- **Commission communication :** Michel Toms, Philippe Bégis, Brigitte Béringué, Colette Bonnemazou, Céline Casale, Gilles Charlas, Antoinette Reyjaud, Valérie Venzac
- **ISBN :** 978-2-7466-2586-0 • **Crédit photos :** Mairie de Gagnac-sur-Garonne, ASCG photo, Toulouse Métropole (Patrice NIN), Drone Sud Toulouse, Freepik.com
- **Conception :** HUMAN'S CONNEXION - 1 chemin Virebent - 31200 Toulouse - 05 34 26 02 46
- **Impression :** REprint - 31 rue André Vasseur - 31200 Toulouse - 05 34 25 69 14 - Tirage à 1 800 exemplaires



Le prochain
Gagnacais
paraîtra en janvier
2017 !

:: Sommaire

02 Éditorial

04 Informations pratiques

- État Civil
- Les sapeurs-pompiers lancent un appel à la solidarité !
- Calendriers de fin d'année
- Le papillon du palmier
- Application DOCVERIF

06 Informations communales

- Inauguration du Grand Parc Garonne
- Comptes-rendus Conseils Municipaux du 5 Juillet 2016 et du 26 septembre 2016
- Transport
- Nouveaux arrivants
- Communication
- Conseil Municipal des Enfants
- Repas de quartiers
- Ils nous ont quittés

11 Économie et social

- Les 20 ans du portage des repas à domicile
- Le voyage des aînés
- Repas des aînés
- Atelier informatique
- Atelier « Il était une fois...Gagnac »
- Atelier « OSWALDO »
- Poursuite de l'opération « Ma Commune, ma santé »
- Bourse aux vêtements

13 Enfance & Jeunesse

- La rentrée scolaire dans les écoles de Gagnac
- L'équipe éducative maternelle
- L'équipe éducative élémentaire
- Infantastique
- Les séjours de l'été 2016
- Bibliothèque
- Représentants des parents d'élèves
- Le service Enfance et Jeunesse de la ville

18 Travaux

- École élémentaire
- École maternelle et Centre de Loisirs
- Astria

20 Environnement

- Les deux rives de la Seilhoise, une 10^e édition réussie !

20 Toulouse Métropole

- Débat public Troisième ligne de Métro
- Newsletter de la Métropole

21 Associations

- Comité des Fêtes
- Forum des associations
- Anciens
- Chorale
- Pêche
- Pétanque
- Tennis
- VTT et Cyclocross

24 Agenda des manifestations



* La rubrique KÉSAKO sert à expliquer une action, un projet du service Enfance et Familles.

Infos contacts

Hôtel de Ville

Place de la République
31150 Gagnac-sur-Garonne

Heures d'ouverture

- Lundis, Mardis, Mercredis, Vendredis : 8 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 18 h
- Jeudis : 8 h 30 - 12 h | 14 h 30 - 18 h
- Samedis matins : 10 h - 12 h uniquement pour les formalités d'état civil (selon planning affiché)

Contacts

· 05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
www.gagnac-sur-garonne.fr

Numéro de permanence

- 06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture)

Documents disponibles en mairie

Le guide pratique et le calendrier de ramassage d'ordures ménagères



Un évènement à annoncer ?

Merci de contacter les correspondants presse de Gagnac

Correspondants presse

La Dépêche et Le Petit Journal



La Dépêche
Colette Bonnemazou
06 11 44 40 82



Le Petit Journal
Philippe Latre
06 03 85 27 04

NUMÉROS D'URGENCE

ERDF
Urgence et sécurité : 09 726 750 31

Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

Suez eau : 08 11 90 29 03

Pharmacies-Résogardes : 32 37

Médecins de garde : 39 66

ÉTAT CIVIL**NAISSANCES**

Inès GIVRY
Alan HOLDERBAUM
Jeanne JOIE
Chloé SICART
Lily PEDEBERNADE LACENE
Keanui BRACHIA
Elsa PEYRAN
Nabia GOYENETCHE

MARIAGE

Estelle BALIEU et Laurent LECOEVRE
Cécile AMBROISE et François LEFEBVRE
Clémentine HAMYANI et Xavier TILLOLES
Christel BONNET et Grégory SAVARIC
Fanny CLAUSS et Benoît RIVES
Serpil ERDEN et Thomas LEBEAU
Sylvie SOULIER et Didier BERTHET
Sophie MORIN et Pierre FAYET

DÉCÈS

Gaston RIGAUD
Jean-Luc BORGET
Pierre SENAT
Pierre CARBO-PUIG
Madeleine SOLLIER épouse BAURENS
Hubert DEMU

Urbanisme**Horaires service Urbanisme**

Accueil du service Urbanisme (physique ou téléphonique) : les mercredis et jeudis matins de 8 h 30 à 12 h.

Permanence de Toulouse Métropole pour l'instruction de dossiers et renseignements d'urbanisme : mardi tous les 15 jours (hors vacances scolaires) sur rendez-vous.

Permanence de l'élu délégué à l'urbanisme (Stéphane Fleury) : jeudi de 9 h à 11 h 30 sur rdv.

**:: Solidarité****Les sapeurs-pompiers lancent un appel à la solidarité !**

Les demandes de secours progressent d'année en année et dans le même temps de moins en moins de personnes s'engagent comme sapeurs-pompiers volontaires.

Vous pouvez devenir sapeur-pompier volontaire, vous participerez à un service public fondé sur l'entraide où rien de ce qui est humain ne vous sera plus étranger. Vous partagerez, avec le groupe des sapeurs-pompiers volontaires, les valeurs communes de « courage et dévouement ».

Les conditions pour être sapeur-pompier volontaire :

- être âgé de 16 à 55 ans ;
- s'engager à respecter et adhérer aux valeurs des sapeurs-pompiers comme « l'altruisme, la solidarité, la discrétion ».

Les sapeurs-pompiers vous apporteront :

- les connaissances pour porter secours dans l'urgence à la population ;
- la satisfaction de protéger et de secourir ;
- le dépassement de soi dans la solidarité.

Le SDIS a besoin de vous pour faire face aux risques terroristes, naturels, technologiques...

Pour plus d'informations : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/volontariat-sapeurs-pompiers>

:: Cadre de vie**Calendriers de fin d'année**

À compter du 5 novembre, les agents de Toulouse Métropole vont vendre auprès de la population leur calendrier 2017.

Seuls les agents listés ci-après sont habilités à la vente de ces

calendriers, tout autre démarchage n'est pas du ressort de Toulouse Métropole. Afin d'éviter toute confusion, n'hésitez pas à demander le nom du vendeur et à vérifier que le calendrier proposé correspond bien à celui-ci.

La liste des agents est la suivante : MM CABALER, DELOMO, DIAZ, SIRET, ALIBERT, MADERNE.

:: Cadre de vie**Le papillon du palmier**

Depuis plusieurs années, le papillon du palmier (*Paysandisia Archon*) est présent dans le département de la Haute-Garonne et sur notre commune. Originaire d'Argentine, il a été introduit en Europe accidentellement, à la fin des années 90, par des importations de palmiers d'Amérique du Sud.

Les œufs ont la taille et l'aspect de grains de riz. La chenille, de couleur blanche, peut atteindre 1 cm de diamètre et 8 cm de long. Le papillon, sans prédateur naturel connu, peut atteindre 8 à 10 cm de long et présente des ailes antérieures olive à bronze, et des ailes postérieures vivement colorées de taches blanches et noires sur fond

rouge et orange. Ce papillon ne s'attaque qu'aux palmiers, ceux-ci ayant un cœur tendre, des fibres et des stipes qui facilitent la ponte des œufs. Le papillon ne semble pas être un grand voyageur, mais de palmiers en palmiers, toute une commune peut être touchée, sachant que les larves ne craignent pas le froid.

C'est la larve du papillon qui occasionne les dégâts sur les palmiers : les palmes se perforent puis jaunissent et se dessèchent pouvant entraîner le dépérissement du palmier dans un laps de temps très variable.

Le traitement est indispensable : détruire les palmiers trop infestés, éviter la prolifération (mise en place d'un voile sur le palmier), traiter avec des nématodes qui pénètrent dans le corps des larves.



Œufs, larves et papillon du palmier.



Palmes attaquées par le papillon du palmier.

:: Sécurité**Application DOCVERIF**

Dans le cadre de la lutte contre l'usurpation d'identité et la fraude documentaire, le Ministère de l'Intérieur a créé l'application DOCVERIF afin de vérifier la validité des cartes d'identité et des passeports présentés lors des contrôles d'identité.

Les données contenues dans DOCVERIF permettent de connaître les titres d'identité invalidés suite aux déclarations de perte ou de vol ou suite à une décision de l'administration.

L'invalidation d'un titre est irréversible et le rend inutilisable afin de prévenir des usurpations d'identité. Or, un certain nombre d'usagers utilisent un titre d'identité retrouvé mais invalidé. Auquel cas, lors d'un déplacement hors du territoire national, les usagers s'exposent à être retenus par les autorités locales lors des contrôles d'identité.

Les titres déclarés perdus ou volés ayant été retrouvés sur la voie publique ne doivent pas être restitués aux usagers qui en ont déclaré la perte ou le vol mais retournés à la Préfecture pour destruction.



Aire de jeux et détente, verger au premier plan.

GRAND PARC GARONNE

:: Projet

Inauguration du Grand Parc Garonne

Le projet urbain Grand Parc Garonne vise à reconquérir les bords du fleuve sur 32 kilomètres de linéaire. Il concerne sept communes (Toulouse, Blagnac, Beauzelle, Fenouillet, Seilh, Gagnac-sur-Garonne et Saint-Jory), soit 3 000 hectares. Ce vaste projet contribue à ouvrir le territoire de la Métropole sur le fleuve en créant une meilleure articulation entre la ville et la nature.

Après plus de six mois de travaux, la portion du Grand Parc Garonne, située sur le territoire de la commune de Gagnac, a ouvert au public au sein d'un écrin de verdure de 2 ha, près de la passerelle reliant les deux berges du fleuve.

Ce nouvel espace Nature et Loisirs de la commune est au cœur du projet « Grand Parc Garonne » porté par Toulouse Métropole. Il a été inauguré le 24 septembre dernier en présence de Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, Michel Simon, les élus de la commune de Gagnac, les élus des communes voisines et l'ensemble des administrés conviés pour l'occasion.

Cet espace Nature et Loisirs se divise en quatre pôles :

- **Des balades en nature** (randonnée pédestre, à vélo ou équestre).
- **Un espace détente avec des aires de jeux** (pour les enfants de 2 à 12 ans), une tyrolienne, des barbecues, des bancs, des tables de pique-nique. Tous ces aménagements sont en matières naturelles afin de s'intégrer au mieux dans le paysage.
- **Une zone de découverte de la nature** avec un verger de 1 000 m² ouvert au public comprenant des variétés anciennes d'arbres fruitiers, un belvédère sur la Garonne et des jardins familiaux pour les habitants de la commune (ces derniers restent à aménager).
- **Une zone de pêche** sur les deux lacs des Millières entretenus par les associations communales.

À l'occasion de l'inauguration de cet Espace Nature et Loisirs, la commune a accueilli une exposition sur les plantes sauvages protégées, parfois rares ou menacées, présentes en région Toulousaine. Cette exposition a été prêtée gracieusement par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

Les personnes intéressées par les jardins familiaux peuvent se faire connaître auprès de la mairie (Tél. 05 62 22 93 50).



En quelques chiffres

€ **520 000 € TTC**
budget de l'opération (pris en charge par Toulouse Métropole avec une subvention de la Région à hauteur de 17,5 %)

2 ha
surface de l'Espace Nature et Loisirs

1 500 m²
surface d'aire de jeux

1 500 m²
surface des futurs jardins familiaux / partagés



Inauguration du Grand Parc Garonne sur la commune (de gauche à droite : Gilles Charlas, Philippe Latre, Michel Simon, Jean-Luc Moudenc, Claude Raynal, Sandrine Flouresses et Edmond Desclaux).

Extrait du discours de Michel Simon retraçant l'histoire de la Garonne à Gagnac

« L'histoire de Gagnac-sur-Garonne montre que le fleuve a toujours fait partie de la vie de la commune. D'ailleurs nous le personnifions, puisque nous l'appelons « Garonne », sans article, comme si elle était un individu à part entière.

Du temps où il n'y avait pas de pont pour la traverser, nous devions prendre le bac, du lever au coucher du soleil. Mais en dehors de ces horaires, il fallait convaincre le passeur. Et ça pouvait d'ailleurs être toute une aventure...

En 1964, avec la construction du pont, Gagnac perdait son bac, son passeur et quelque part sa tranquillité.

Ce n'est qu'en 2004 qu'a commencé, à proprement parler, l'aménagement des berges du fleuve.

Et c'est la commune de Gagnac-sur-Garonne qui a été la première à faire le choix de cet aménagement au lieu-dit La Gèze. Ceci s'est fait à notre échelle, sans commune mesure avec l'espace qui est inauguré aujourd'hui, mais l'objectif était le même : permettre aux habitants de profiter de cette nature extraordinaire, toute proche de Toulouse et dont nous sommes si fiers. Des tables de pique-nique et des barbecues ont ainsi été installés, pour le plus grand plaisir des Gagnacais.

En parallèle, le Grand Toulouse a décidé de racheter la passerelle toute proche d'ici que la société Malet avait construite en 1991 pour amener les granulats depuis la carrière située sur cette berge, jusqu'à l'unité de traitement du côté de Seilh.

Restée en sommeil, cette passerelle a donc été réhabilitée, et inaugurée en 2010 par Claude RAYNAL, représentant le président de la Communauté urbaine d'alors. Elle permet désormais aux promeneurs ou aux cyclistes de relier les deux rives. C'est ce qu'illustre par exemple l'organisation de la randonnée annuelle des deux rives, avec nos amis de Seilh.

Et aujourd'hui, enfin, nous inaugurons le Grand Parc Garonne. Ce projet s'étend sur 32 kilomètres et environ 3 065 hectares, depuis la confluence de l'Ariège en amont et jusqu'à Saint-Jory en aval.

Ce projet identifie le nord du territoire métropolitain comme un environnement doté d'atouts, propice aux activités de bien-être et de plein air, attractif pour l'ensemble des habitants de

la métropole. C'est aussi un espace qui se distingue par son agriculture et son maraîchage, c'est-à-dire un territoire également productif et caractérisé par sa valeur environnementale. Nous sommes convaincus des attraits du Nord Toulousain et sommes reconnaissants envers le projet Grand Parc Garonne, qui a su revaloriser ce territoire.

Cette aire doit donc profiter aux habitants du Nord Toulousain mais également à l'ensemble des habitants de l'agglomération. Notre désir est que les familles puissent venir jusqu'ici grâce aux modes doux, en profitant d'une continuité cyclable de plus de 15 km depuis Toulouse jusqu'à la passerelle de Gagnac.

L'espace de nature et de loisirs que nous inaugurons aujourd'hui contribue à valoriser les paysages de Garonne et ses espaces naturels, avec des plantations d'arbres et de haies champêtres. Il permet également de développer de nouveaux usages de proximité pour les habitants, grâce à la création d'une aire de jeux pour les enfants, d'une aire de détente avec des tables et des barbecues, ainsi que d'un terrain de sport. Bientôt viendra également l'ouverture de jardins familiaux pour les habitants de Gagnac.



Aire de jeux et détente, ponton sur la Garonne.

Comptes-rendus Conseils Municipaux du 5 juillet 2016 et du 26 septembre 2016

Compte-rendu du Conseil Municipal du 5 juillet 2016 :

Ressources humaines : création de 2 postes de fonctionnaires à temps plein et mise à jour du tableau des effectifs, modalités heures complémentaires/supplémentaires.

Finances : adhésion au groupement de commande tickets restaurant, tarification séjours Centre de Loisirs été 2016, tarification ALSH rentrée 2016, tarification restaurant scolaire rentrée 2016, tarification repas à domicile rentrée 2016.

Urbanisme : convention PUP Toulouse Métropole.

Handicap : dépôt ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée).

Sports : motion soutien candidature Paris JO 2024.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 septembre 2016 :

Ressources humaines : création de 2 postes de fonctionnaires à temps plein et mise à jour du tableau des effectifs.

Finances : décision modificative du budget communal n°3, régularisation amortissement fonds de concours.

Toulouse Métropole : transfert zone de Fondeyre de Toulouse à Toulouse Métropole.

Nouveaux arrivants

Le vendredi 4 novembre, à 18 h 15, la Commission Qualité de Services vous invite à la réception des nouveaux arrivants.

Contactez l'accueil de la mairie pour confirmer votre venue (05 62 22 93 50).



:: Cadre de vie

Vue sur le pont de Gagnac ... en milieu de journée.

Transport

Franchissement de la Garonne par le pont de Gagnac

Le franchissement de la Garonne par le pont de Gagnac ne relève pas de la stricte compétence de la commune. Mais le Conseil Municipal ne manque pas de saisir régulièrement Toulouse Métropole ou le Conseil Départemental sur la question. Ainsi, Monsieur Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole a bien voulu répondre aux interrogations formulées par M. le Maire dans une lettre reçue en mairie le 1^{er} septembre 2016.

Un franchissement de la Garonne est envisagé au nord, au niveau de Saint-Jory (RD 929). Ce projet est porté à ce jour par le Conseil Départemental mais se retrouvera au 1^{er} janvier 2017 à cheval sur les territoires de la Métropole et du Département. Au regard du caractère régional de cet ouvrage et du maillage du réseau départemental, ce projet doit être porté par l'ensemble des partenaires dans le cadre des études multimodales du Contrat de Plan État Région.

Concernant le pont traversant la Garonne sur la commune de Gagnac, aucun travaux particuliers n'est prévu sur celui-ci par le Conseil Départemental. Concernant la desserte du Nord Toulousain, M. Jean-Luc Moudenc, dans son dernier courrier, précise que les investissements sont actuellement ciblés sur le Boulevard Urbain Nord (BUN). Il termine cependant son courrier en indiquant : « Je reste très attaché à préparer l'avenir de nos territoires tout en intégrant dans toute la mesure du possible les priorités de votre commune ».

Ce courrier montre qu'aucune solution n'est envisagée à court terme pour la traversée de la Garonne dans le Nord-Est Toulousain, néanmoins cette question sera soulevée régulièrement au sein de chacune des instances compétentes et dans toutes les consultations publiques qui seront faites sur des projets d'envergure. Nous invitons les Gagnacais à faire part de cette situation dans le cadre des consultations actuelles sur le PLUi-H (cf. Gagnacais d'avril 2016).



Gare de Lespinasse

Le collectif « Lespinasse, une halte sinon gare » œuvre pour l'obtention d'une halte ferroviaire sur la commune de Lespinasse. Après trois manifestations (dont la dernière le 15 octobre dernier) et une réunion publique en juin dernier, le collectif

continue son action. Dans le cadre du dédoublement programmé des voies TER (Train Express Régionaux) permettant d'accroître la cadence des dessertes sur Toulouse, l'objectif est l'obtention d'une halte ferroviaire à Lespinasse. Lespinasse est la seule commune traversée par les futures lignes TER sans arrêt TER, d'où l'élan de mobilisation sur la commune de Lespinasse.

Vous pouvez signer la pétition mise en ligne par le collectif :
<http://www.lespinassehalte.org/>

Le Conseil Municipal a apporté son soutien à ce collectif par délibération du 1^{er} décembre 2014.

Communication

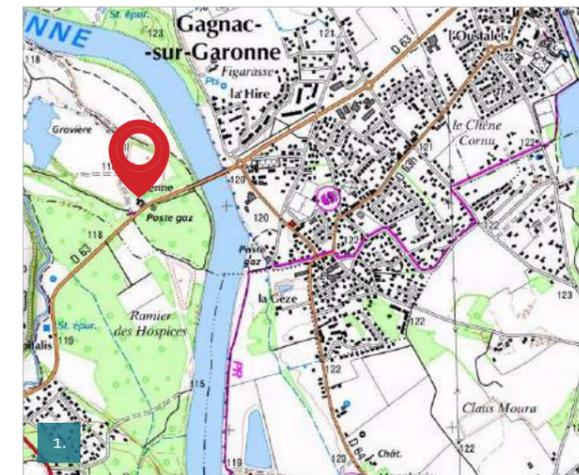
Des projets pour améliorer le service en matière de téléphonie mobile et accès internet mobile.

Free

Free mobile projette d'installer un relais de téléphonie mobile au lieu-dit Cayenne, sur la commune de Gagnac afin de développer et améliorer son réseau sur le secteur Nord Toulousain. Cette installation permettra à Free mobile d'atteindre son objectif de 90 % de la population métropolitaine couverte à l'horizon 2018.

L'antenne-relais aura une hauteur de 40 mètres et sera de couleur verte afin de faciliter son intégration paysagère. Elle émettra sur la technologie UMTS (3G) et LTE (4G).

Cette antenne permettra d'améliorer la réception de la téléphonie mobile et l'accès internet mobile (pour les abonnés relevant de l'opérateur Free) pour les Gagnacais. Le dossier d'information complet sur ce projet est disponible à l'accueil de la mairie.



1. Localisation du projet d'implantation de l'antenne Free mobile.
2. Vue projetée sur l'antenne Free-mobile du site de Cayenne.

Déploiement de la fibre optique

La fibre est la technologie la plus performante pour transporter des données numériques, à la vitesse de la lumière, avec une bande passante quasi illimitée. La fibre permet d'avoir un débit beaucoup plus élevé (jusqu'à 50 fois plus rapide) qu'une connexion ADSL classique.

Orange est seul compétent et autorisé par l'État, suite à un appel d'offres, pour installer la fibre optique sur Gagnac.

Modalités de déploiement de la fibre :

- **Étape 1 :** La fibre est amenée jusqu'à des armoires de rue.
- **Étape 2 :** À partir de chaque armoire de rue, des tronçons optiques secondaires sont déployés progressivement jusqu'à un point de branchement, dans la rue, à proximité immédiate des habitations. Le point de branchement permet de desservir 5 à 10 logements. À l'issue de cette deuxième phase, les logements desservis par le point de branchement sont éligibles à la fibre optique. L'occupant peut alors souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de son choix.

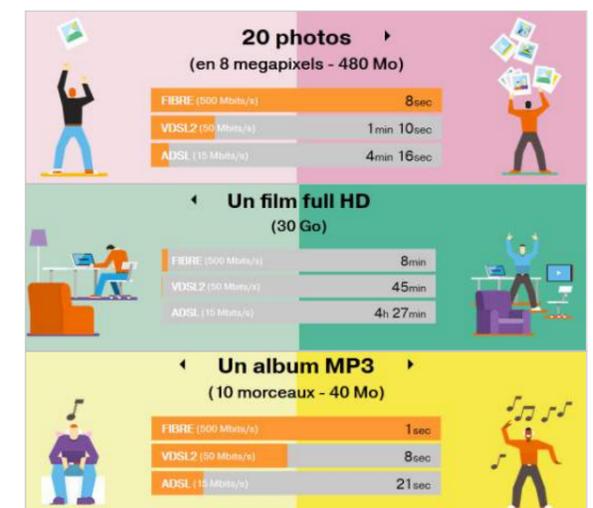
Calendrier prévisionnel :

- **Deuxième semestre 2016-Premier semestre 2017 :** Études réseau pour définir le contour de déploiement du réseau et les lieux d'implantation des armoires.
- **Deuxième semestre 2017 :** Autorisation d'implantation des armoires et informations vers les propriétaires et syndics de copropriété.
- **Fin 2017-début 2018 :** Déploiement du réseau dans les rues, à proximité des habitations.
- **Deuxième semestre 2018-2019 :** Premiers logements éligibles (au gré des déploiements des points de branchement).

Pour plus d'informations :

<http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre> ou service client d'Orange (1014 ou 3900 ou 3970)

Cas particulier des bâtiments de plus de trois logements : le point de branchement est positionné dans le bâtiment. L'opérateur disposera de 6 mois pour raccorder le bâtiment après accord du syndicat de copropriété. **Pour plus d'informations :** <http://reseaux.orange.fr/comment-avoir-la-fibre> ou 08 00 38 38 34



Quelques exemples de l'intérêt de la fibre optique au quotidien.

:: Hommage

Ils nous ont quittés

Nous souhaitons rendre hommage à deux figures gagnacaises nous ayant quittés dans le courant de l'été.



Le 18 août dernier, Pierre Carbo-Puig nous a quitté. Pierre était né à Decazeville dans l'Aveyron en 1940 et sa vie fut très active. À 16 ans, le BEPC en poche, après

plusieurs concours pour différentes écoles, il choisit la SNCF. Il fait son service militaire et le termine en Algérie d'où il en revient en 1962. Après s'être installé à Gagnac, Pierre s'est investi dans la vie associative (cyclo-tourisme, pétanque dont il assure la présidence en 1987) et en tant que Conseiller municipal en 1978. Il avait intégré l'Atelier « Il était une fois... Gagnac » afin de participer au centenaire de la guerre 14/18. Depuis 25 ans, il était président des Anciens Combattants de Gagnac. Commémorer les anciens combattants le 11 novembre, le 8 mai, et le 19 mars était pour lui une chose essentielle et tous vont regretter le « maître de cérémonie » qu'il était. Malheureusement, la maladie l'a empêché de continuer. Ses obsèques ont eu lieu le mardi 23 août, entouré de son épouse Pierrette, de sa famille et de tous ses amis Anciens Combattants ou de la vie associative. Georges Demouch, président délégué de la FNACA de Fronton, a remis à son épouse le diplôme et la médaille d'honneur pour son dévouement.



Gaston Rigaud, dit « le Breton » nous a quitté discrètement un matin de juillet, à l'âge de 86 ans. Qui ne le connaissait pas dans le village ?

Il parlait à tout le monde, était un « râleur » invétéré et il aimait passer à la mairie tous les jours. Il est arrivé à Gagnac au début des années 70 dans le nouveau lotissement du Chêne Vert. Il travaillait dans l'industrie pétrolière et voyageait beaucoup. Une fois à la retraite, il s'est adonné au jardinage, était souvent entouré des enfants du voisinage, a été le premier à faire des décorations de Noël autour de sa maison. Il a aidé beaucoup d'associations dont le foot et la pétanque où chaque 1^{er} mai, a lieu le challenge « Gaston Rigaud » suivi d'un repas.



:: Municipalité

Conseil Municipal des Enfants

En juillet dernier, nous vous présentions l'initiative prise par le Conseil Municipal des Enfants pour réaliser une collecte de vêtements et de produits de première nécessité. Plusieurs dizaines de kilos avaient ainsi été collectés pour l'association « Les Amis du Vietnam ».

Le Père Joseph DAO, président des « Amis du Vietnam », a pu donner une partie de cette collecte lors de son voyage au Vietnam, en particulier les robes offertes par les filles du Conseil Municipal ! Le bonheur de ces enfants était grand à la vue de tous les vêtements offerts, car ils sont très pauvres et leur vestiaire est plus que restreint ! D'autres vêtements ont été remis ou seront remis par des membres de l'Association se rendant au Vietnam. Le Père Joseph et les animateurs des Amis du Vietnam remercient très sincèrement le Conseil Municipal des Enfants de Gagnac.

Les prochaines élections du CME se tiendront courant novembre.



:: Animation

Repas de quartiers

La Commission Qualité de Services œuvre pour améliorer le cadre de vie et favoriser le lien entre l'ensemble des administrés. Pour ce faire, la Commission souhaite inciter les Gagnacais à organiser des repas de quartier en apportant un soutien logistique (mise à disposition de matériel, édition de prospectus,...). Plusieurs quartiers ont répondu à cet appel.

Ainsi le Quartier de la Beauté s'est retrouvé le dimanche 4 septembre sur le site de la Gaule Gagnacaise, au lac des Millières. Le bureau de la section a partagé ce moment de convivialité et a été vivement remercié. Après le repas et les grillades, la soixantaine de riverains a pu profiter du site pour partager une partie de pétanque, une promenade autour du lac ou tout simplement se retrouver.

Les quartiers du Clos du Moulin et du Clos du Four (Berbie Blaize) se sont retrouvés le dimanche 18 septembre et les riverains de l'Allée du Moulin le 9 septembre.

Votre quartier n'a jamais organisé de repas de quartier ? N'hésitez pas à l'organiser et à vous rapprocher des services de la Mairie pour les aspects matériels, et sollicitez vos voisins pour partager ce moment de convivialité.



Quelques-uns des bénéficiaires du portage des repas en présence de Laetitia Tolleron et Virginie Siri.

:: CCAS

Les 20 ans du portage des repas à domicile

Le 9 septembre 1996, les personnes âgées de plus de 65 ans bénéficiaient d'un nouveau service : le portage de repas à domicile. Ce service avait été mis en place par Danièle Contaut alors adjointe au CCAS. Les repas étaient préparés par le service de la restauration municipale de Fenouillet et servis chauds entre 11 h 30 et 12 h 30. Ce service a perduré, et apporte toujours le rayon de soleil qui réchauffe le cœur des aînés et les aide dans leur quotidien.

Véronique Aragou a été la première à assurer ce service de livraison, puis ce fut Françoise Rossi et Lydie Lambry. Aujourd'hui, c'est Laetitia Tolleron qui a pris la relève et qui assure la livraison avec son sourire et sa bonne humeur.

Aujourd'hui, les repas sont confectionnés par le restaurant scolaire de la commune et servis froids (et réchauffés par les bénéficiaires) du lundi au vendredi, en début de matinée par un véhicule réfrigéré.

Le 9 septembre 2016, jour anniversaire du portage des repas à domicile, les aînés ont eu dans leur panier, en plus de leur repas, une bouteille de vin et des chocolats. Pour l'occasion, Michel Simon, accompagné de Virginie Siri, vice-présidente du CCAS, ont aidé Laetitia dans sa mission.

Si ce service vous intéresse, vous pouvez prendre rendez-vous avec le CCAS (05 62 22 93 50).

:: CCAS & ANCV

Le voyage des aînés

Comme chaque année, les seniors de plus de 60 ans (sous conditions de ressources), partent en vacances avec l'aide du CCAS et l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances).

Le séjour a eu lieu du lundi 5 au vendredi 9 septembre. Cette année, la destination était Barcarès, avec des excursions à Collioure et à Rosas. Douze Gagnacais ont participé à ce voyage.

Ces voyages se font avec les communes de Fenouillet, Aucamville, Fonbeauzard, Saint-Alban et Gagnac. Malgré la grosse chaleur, nos seniors ont passé un bon séjour, et espèrent bien bénéficier d'un nouveau voyage l'année prochaine. Des amitiés se nouent lors de ces voyages et tous se retrouvent chaque mois au restaurant du Centre le Mariel, à Aucamville.



:: CCAS

Repas des aînés

Le repas des aînés, offert par le CCAS, aux personnes de la commune de 65 ans et plus, aura lieu le **14 janvier prochain**. Pour les nouveaux arrivants ou ceux jamais inscrits, vous pouvez vous faire connaître auprès du CCAS avant la mi-novembre.



:: Animation

Atelier informatique

La session « initiation » a démarré le 8 septembre dernier. Le groupe est complet. La deuxième session « perfectionnement » se déroulera du 9 février au 13 juillet 2017. Les cours se tiennent les jeudis matin de 10 h à 11 h 30 dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville. **Vous pouvez d'ores et déjà venir vous inscrire au CCAS pour la deuxième session de cet atelier.**

:: Exposition

Atelier « Il était une fois... Gagnac »

L'Atelier « Il était une fois... Gagnac » prépare activement sa nouvelle exposition sur la Première Guerre Mondiale. Elle portera sur l'année 1916 avec la présentation des soldats Gagnacais dans les grandes batailles de Verdun et de la Somme et se déroulera du 5 au 11 novembre prochain.

Les élèves de l'École Jean de Cruzel présenteront aussi leur travail. Un atelier « recherche généalogique de vos aïeux » sera proposé, un stand avec de nombreuses revues et livres sera à disposition, ainsi que des objets, photos, lettres, cartes,... gracieusement prêtés par des familles Gagnacaises. Vous êtes attendus nombreuses et nombreux pour cette nouvelle exposition.



:: Association

Atelier « OSWALDO »

L'association Oswaldo met en place des ateliers pour les personnes isolées, malades, âgées, des communes de Gagnac et Fenouillet. Ces ateliers se déroulent tous les lundis après-midi, de 14 h 30 à 17 h 30, à la petite salle des fêtes de Fenouillet.

Les ateliers proposés sont très divers : jeux, peinture, manipulation de l'argile, photos, chant, origami,...

Contact : 06 26 95 55 91 ou 06 24 94 03 05.

:: Santé

Poursuite de l'opération « Ma Commune, ma santé »



Le CCAS de Gagnac se mobilise toujours pour améliorer l'accès aux soins de ses administrés.

Grâce à la mise en place de l'opération « Ma commune Ma Santé », avec l'association ACTIOM, la commune fait bénéficier à ses administrés, depuis 2 ans maintenant, d'une solution santé négociée à moindre coût et accessible à tous.

Élaborée pour améliorer l'accès aux soins, cette action a pour but de favoriser le retour dans le système de soins pour certains et alléger le coût des cotisations pour beaucoup d'autres. Sans questionnaire de santé et sans condition de revenu, Ma Commune Ma Santé s'adapte aux besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux et à des tarifs négociés.

Des permanences d'informations sont prévues les 20 et 27 octobre et le 17 novembre de 9 h à 12 h.

Nous vous conseillons de **prendre rendez-vous en appelant le CCAS au 05 62 22 93 50** ou le conseiller intervenant sur la commune (M. Philippe COUSSOUL au 07 77 08 07 85).

Vous pouvez également appeler dès à présent le **05 64 10 00 48**, des conseillers spécialisés sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9 h à 18 h ou vous connecter sur le site www.macommunemasanté.org

:: Cadre de vie

Bourse aux vêtements



Pour la troisième année consécutive, le CCAS a organisé une bourse aux vêtements. De nombreux vêtements ont été donnés notamment par l'association « Les Amis du Vietnam ». Ces dons provenaient de la collecte réalisée au printemps, suite à l'initiative du Conseil Municipal Enfant. Le CCAS remercie l'ensemble des donateurs (enfants, parents et association) ainsi que la Commission municipale Enfance et Jeunesse.

La journée consacrée à la vente n'a pas rencontré le succès escompté. Aussi, le CCAS envisage de tenir un nouveau stand lors du vide grenier organisé par le Comité des Fêtes le lundi de Pâques.

Cette opération a un double but : permettre l'équipement de familles à moindre coût et participer au financement des actions menées par le CCAS.



:: Scolarité

La rentrée scolaire dans les écoles de Gagnac

Une rentrée réussie dans un contexte compliqué !

Cette année la préparation de la rentrée des classes a été un peu plus complexe que les années précédentes. En effet, il a fallu gérer la combinaison des exigences liées aux travaux de l'école maternelle, aux mesures de sécurité du plan Vigipirate renforcé, aux modifications des plans de stationnement et de circulation, ainsi qu'à la réorganisation du service Enfance et Jeunesse.

La préparation de cette rentrée a débuté dès le mois de mai dernier afin de repenser et de réaménager les accès aux écoles et Centre d'Animation. Cette phase préparatoire s'est poursuivie tout l'été et jusqu'à la veille du Jour J afin de finaliser les derniers accès et la mise en sécurité des lieux. Des communications écrites ainsi qu'une réunion de présentation ont permis de diffuser les informations nécessaires aux parents d'élèves, les premiers concernés par ces changements.

Le jour de la rentrée s'est déroulé, comme chaque année, sans problème particulier, sous le soleil et dans la bonne humeur pour les enfants, leurs parents et l'ensemble du personnel éducatif.



:: Scolarité

L'équipe enseignante de la maternelle



Véronique Anger (Classe Moyenne Section - Grande Section), Aurore Vacher (classe Petite Section), Nathalie Frenin Brahns (Classe Moyenne Section - Grande Section) et Myriam Heredero (Directrice, Classe de Petite Section - Moyenne Section).

L'équipe enseignante de l'élémentaire



De gauche à droite : Amelina Merle (CP/CE1-CE2), Guillaume Caumel (CM2), Stéphanie Perrineau (CM1-CM2), Christelle De Oliveira (CP-CE1), Pauline Auriol (CE2-CM1), Cécilia Mellinger (CE2-CM1), Ingrid Valois (CP), Nathalie Assié (CE2). Absente : Vanessa Cruzilles (CE1).

116

élèves répartis en 4 classes - École maternelle du Chêne Vert

154

élèves répartis en 7 classes - École élémentaire Jean de Cruzel



Théâtre d'Images de M. Kamishibai – Arbre surprise et petit conte Zen Japonais.

:: Animation

Enfantastique

Pour la deuxième édition de l'Enfantastique, ce n'est pas moins de 250 visiteurs qui ont été accueillis pour ce festival sur le thème de la nature et du recyclage.

Divers intervenants ont enchanté cette journée par leur bonne humeur. De spectacles en ateliers, d'expériences en rencontres, du lien a été créé entre les professionnels et les familles pour partager un moment convivial.

Cette journée représente un fort moment de mobilisation de la communauté éducative gagnacaise. Un grand merci aux acteurs de cette journée pour avoir donné de leur temps et de leur énergie, aux animateurs du Centre d'Animation, aux enseignantes et aux ATSEMS de l'école maternelle, aux assistantes maternelles et à tous les partenaires qui soutiennent les actions du service municipal Éducation comme la CAF, le Quai des Savoirs et l'association Parents d'Aujourd'hui.



1. Les Racontines - 2. Atelier d'éveil au goût - 3. Atelier couleur végétale avec « Artatouille » - 4. Lâcher de ballons pour clôturer la journée.

:: Vacances

Les séjours de l'été 2016

Cet été, les maternelles, les élémentaires et les jeunes de la commune ont pu profiter de l'air pur de la forêt à Sérénac (Tarn). L'hébergement, au milieu de la forêt de la base départementale, a été un régal pour tous les enfants. Les activités autour de la nature ont permis à chacun de pratiquer le canoë kayak, le cheval, le tir à l'arc ou de découvrir Cap découverte...

Fin août, juste avant la rentrée scolaire, les élémentaires ont séjourné au Centre équestre de Lauzerte (Tarn-et-Garonne) et ont profité de balades, jeux avec les chevaux et d'un dernier plongeon dans la piscine avant de retrouver leurs cartables.



:: Culture

Bibliothèque

La bibliothèque municipale c'est :

- un espace ouvert à tous les Gagnacais ;
- une aide et une écoute pour vous aider dans vos recherches de documents ;
- l'accueil des enfants du Relais Assistantes Maternelles, des écoles maternelle et élémentaire ;
- une sélection de romans, bandes dessinées, biographies et documentaires... pour enfants, adolescents et adultes qui s'enrichit chaque année (actuellement plus de 9 500 ouvrages) et des collections qui s'élargissent grâce aux prêts de la Médiathèque Départementale ;
- des animations telles que les « Contes et Racontines » pour les enfants à partir de 5 ans.

Localisation : Place de la République (Tél : 05 61 74 24 59)

Horaires d'ouverture au public : Mardi de 15 h à 18 h 30 / Mercredi de 14 h à 18 h 30 / Jeudi de 15 h à 18 h / Samedi de 10 h à 12 h (hors vacances scolaires).

Comment s'inscrire pour pouvoir emprunter un ouvrage ?

Une **pièce d'identité et/ou un justificatif de domicile** suffisent.

La présence d'un parent ou d'un adulte responsable est demandée pour les mineurs lors de l'inscription et du premier emprunt.

Actualités

- **Cet été**, la bibliothèque s'est encore enrichie de nouveaux ouvrages (romans, biographies, bandes dessinées, documentaires...) pour les petits et les grands, ainsi que des livres « Littérature Jeunesse » et de grands classiques pour nos collégiens et lycéens.

- **Samedi 17 septembre**, durant la « Journée ENFANTASTIQUE » la bibliothèque a accueilli « Blanche la fileuse d'histoires » et ses contes sur les animaux les plus forts, les plus beaux... pour le plus grand plaisir des enfants.

- **Samedi 19 novembre**, aura lieu la dernière « Racontine » de l'année, pour les enfants à partir de 5 ans.

- **Prochainement**, un portail de ressources numériques proposé par La Médiathèque numérique de Haute-Garonne donnera accès à du cinéma, de la presse, de l'autoformation en ligne,... aux Gagnacais inscrits à la bibliothèque.

Petit Rappel

L'accès, la consultation sur place, les emprunts d'ouvrages ainsi que les animations sont libres et gratuits pour tous les Gagnacais.

**Les dons de livres en bon état sont toujours les bienvenus !
Tous à vos livres... pour cette rentrée !**

:: Élection

Représentants des parents d'élèves

Les élections se sont tenues le 7 octobre. Les représentants des parents d'élèves participent à la vie de l'établissement scolaire. Ils assistent notamment au conseil d'école. Ils informent et diffusent des documents permettant de faire connaître leurs actions. Leur objectif est d'améliorer la vie quotidienne et la réussite des élèves.

École maternelle (ci-dessous, de gauche à droite) : Aude Zieba, Anne Ceresuela, Lucie Pleindoux, Lydie Soucasse, Valérie Pierre, Cyril Bastie. Absents : Grégory Berton et Céline Roda.

Contact : parentsdelevesmaternellegagnac@lusidoc.fr



École élémentaire (ci-dessous, de gauche à droite) : Delphine Fernandes José, Estelle Viaud, Sophie Lafitte, Sébastien Rivière, Danielle Richard, Caroline Sermeth, Séverine Farvaque. Absents : Aurélie Martinez, Priscilla Baudou, Vanessa Menou-Coutin, Laurent Ackermann.



Les parents d'élèves de l'école élémentaire se sont constitués en APE (Association de Parents d'Elèves).

Contact : parents.eleves.gagnac@gmail.com



**Kézako :
Le Bafa**

Vous êtes Gagnacais(e) et vous avez plus de 17 ans ? La municipalité vous offre la possibilité de passer votre Bafa du 4/02/2017 au 11/02/2017 moyennant une participation financière de 50 € et la réalisation de votre stage pratique pendant les vacances de printemps ou d'été 2017, au sein du Centre de Loisirs municipal.

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer votre lettre de motivation et votre CV à l'attention de monsieur le Maire ou par messagerie (education.mairie@gagnac-sur-garonne.fr) avant le 2/12/2016. Places limitées.



L'équipe du centre d'animation. En haut, de la gauche vers la droite : Anthony Gex, Pier-Annick Begis, Vanessa d'Ath, Tania Morais, Emilie Drost, Floriane Meler, Jérôme Lout. En bas, de la gauche vers la droite : Séverine Muet, Marina Alba, Brigitte Croux, Christelle Merianne, Marie-Yvette Tailamee, Nathalie Helena (Absentes : Laurie-Anne Lardeau et Emilie Turpin).

:: Les Services Municipaux

Le service Enfance et Jeunesse de la ville

Les Services Municipaux œuvrent au quotidien pour rendre le meilleur service possible aux Gagnacais. La Commission Communication a commencé, lors du Gagnacais d'avril dernier, à présenter chacun de ses services au fil des numéros. À l'occasion de la rentrée, c'est le service Enfance et Jeunesse qui est mis à l'honneur dans cette édition du journal communal.

Question/Réponse avec Virginie Vingert-Randonnier, Coordinatrice Éducation de la ville.

Q : Quelles sont les missions du Service Enfance et Jeunesse de la ville ?

VVR : Depuis la rentrée de septembre, un poste de Coordinatrice Éducation a été créé afin de prendre en charge et coordonner l'ensemble des services relatifs à l'éducation sur la commune. Je suis ainsi l'interlocutrice unique au sein de la mairie pour toutes les questions relatives à l'éducation. Les services relatifs à l'éducation concernent :

- la petite enfance (avec le RAM et la micro-crèche) ;
- l'enfance et la jeunesse (avec le Centre de Loisirs et le CAJ) ;
- la parentalité avec des événements tout au long de l'année (Enfantastique, Café des parents,...), les affaires scolaires (avec les écoles et les ATSEM) ;
- et la culture (avec la bibliothèque).

Le RAM est ouvert les mardis et jeudis matins. C'est un lieu d'accueil et de jeux pour les professionnels de la garde à domicile (assistante maternelle et garde à domicile chez les familles). Le Relais est situé sur le Parc de la Gravette.

Le Centre d'Animation regroupe deux services : l'ALAE et l'ALSH. L'ALAE accueille les enfants en période scolaire : le matin, à partir de 7 h 30, le midi (temps de restauration inclus), le soir jusqu'à 18 h 30 et le mercredi après-midi.

L'ALSH accueille les enfants pendant les vacances scolaires. L'ALSH est ouvert de 7 h 30 à 18 h 30. Les temps d'accueil des parents pour déposer ou récupérer les enfants sont de 7 h 30 à 9 h 15 et de 16 h 30 à 18 h 30. Si les enfants sont inscrits pour la demi-journée, vous pouvez les récupérer ou les déposer de 11 h 45 à 12 h ou de 13 h à 14 h.

Anthony GEX et Jérôme LOUT sont désormais les deux co-directeurs du Centre d'Animation. Anthony est en charge de l'ALAE maternelles et des périodes de vacances scolaires. Jérôme est en charge de l'ALAE élémentaires, du CAJ et des mercredis après-midi.



Virginie Vingert entourée d'Anthony Gex (à gauche) et Jérôme Lout (à droite).

Une nouvelle équipe a été constituée pour le CAJ avec Marina et Émilie qui accueillent les jeunes collégiens et lycéens tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (de 13 h 30 à 18 h 30) au local jeune (rez-de-chaussée de la Maison des Associations). L'accueil au local se fait librement sauf si des activités spécifiques sont mises en place, les jeunes peuvent donc venir à tout moment sur les créneaux d'ouverture.



Emilie Turpin (à gauche) et Vanessa d'Ath (à droite).

Deux fois par semaine le local souhaite proposer un créneau d'une heure d'aide aux devoirs pour les collégiens en partenariat avec l'association ETO composée de professeurs des collèges.

Pendant les vacances, des chantiers, organisés par la mairie, permettent aux jeunes de participer à la vie du village. Ils sont ainsi mis à contribution pour être acteurs de leurs projets.

Affaires scolaires

Les ATSEM jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'école maternelle. Elles sont présentes en continu auprès des enfants et du personnel enseignant et participent activement à la communauté éducative. Elles assistent les enseignants lors des activités pédagogiques, jouent un rôle de relais entre l'école et les parents pour les jeunes enfants. Elles sont également en charge de la préparation et de l'entretien quotidien des locaux.



Les ATSEM (Martine Medan, Eva Fleury, Linda Roques et Sophie Galtier).

Q : Combien d'agents sont déployés sur le service ? Quel est le mode de fonctionnement ?

VVR : L'équipe d'animation est composée de 17 personnes. La majorité des agents possède à minima le BAFA ou est en cours de validation de ce diplôme. Une partie de cette équipe travaille avec les maternelles en lien avec les ATSEM et Pier-Annick Bégis de la bibliothèque. Vanessa D'Ath est l'animatrice référente qui répondra à toutes vos questions sur l'accueil du matin. Pour les élémentaires, c'est Émilie Turpin qui est l'animatrice référente.

Une inscription par internet est obligatoire seulement pour l'ALAE du midi (repas) et du mercredi après-midi, ainsi que pour l'ALSH (vacances scolaires).

Q : Quel est le type d'activités proposé par l'ALAE, l'ALSH, le RAM ou le CAJ ? Quels sont les projets de l'année 2016-2017 ?

VVR : Les enfants inscrits en ALAE ont la possibilité de participer ou non à des activités proposées par les animateurs ou bien de rester en temps libre dans des lieux spécifiques où du matériel est mis à leur disposition sous la vigilance des animateurs.

En ALSH, les enfants restent en temps libre pendant les temps d'accueil et suivent un programme réalisé par les animateurs à partir d'un thème, pendant les temps d'activités. Ainsi, sur une semaine d'ALSH, les enfants peuvent pratiquer des activités sportives, manuelles ou culturelles mais aussi faire des sorties, des grands jeux et même la fête...

Comme chaque année, des séjours en hiver et en été, ouverts à tous, de la maternelle jusqu'à la jeunesse seront proposés.

Q : Quels sont les événements marquants ou rythmant l'année ?

VVR : Le Centre d'Animation participe à plusieurs manifestations festives sur la commune : Enfantastique en septembre, Noël, Carnaval, la Fête du centre à la fin de l'année scolaire.

Une fête de Noël est également organisée avec le RAM. Le RAM organise une « journée portes ouvertes » en juin pour les familles qui confient leurs enfants à une assistante maternelle ou ayant une garde à domicile.

Les infos pratiques

:: Sigles

ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'École
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles
BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs
CAJ : Centre Animation Jeunes
RAM : Relais d'Assistants Maternelles
TAP : Temps d'Activité Périscolaire

:: Contacts

Virginie VINGERT

Tél : 05 62 22 93 57

Mail : education.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
 Virginie sera joignable les lundis, mercredis et vendredis. Permanence en mairie pour le RAM et son point info famille : mardi de 14 h à 18 h sans rendez-vous et jeudi de 15 h à 18 h sur rendez-vous.

Centre de Loisirs

Tél : 06 78 97 13 86 (jusqu'en mars 2017, pendant la phase de travaux).

Après les travaux : 05 61 09 76 43

Mails :

Anthony Gex :

maternelles.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

Jérôme Lout :

elementaires.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

École maternelle (pendant les travaux) :

06 45 97 84 70



:: Projet

École élémentaire

Après la rénovation de l'école maternelle et du Centre de Loisirs, la poursuite de la restructuration du groupe scolaire entamée par la municipalité concernera l'école élémentaire.

La réhabilitation de l'école élémentaire Jean de Cruzel va permettre de créer de nouvelles salles de classes, de rénover les bâtiments et de retravailler leur intégration architecturale autour de la Place de la République.

En détail, ce projet comprend :

- L'aménagement de 2 salles de classe à l'étage afin d'anticiper la croissance démographique et de proposer aux enseignants et aux élèves des locaux neufs, pratiques et confortables ;
- Une revalorisation des bâtiments (ravalement, isolation renforcée et requalification des façades) donnant sur la cour et vers la Place de la République ;
- Le remplacement des menuiseries des classes donnant sur la cour de façon à réduire les consommations d'énergie et privilégier le confort des occupants ;
- Le remplacement du préau existant par un préau plus

grand et plus lumineux ;

- L'aménagement de bureaux et de rangements dans la partie en rez-de-chaussée du bâtiment ;
- Et le réaménagement de l'entrée de l'école et de ses abords (modification des clôtures, portail, ...).

Ces travaux permettront également de mettre les bâtiments actuels de l'école élémentaire en conformité avec les normes liées à l'accueil des personnes souffrant de handicap.

Un permis de construire a été déposé et est actuellement en cours d'instruction. Le début des travaux est prévu pour le mois de décembre 2016. Leur achèvement doit intervenir au cours de l'été 2017 afin que ces nouveaux locaux soient opérationnels pour la rentrée de septembre 2017.

Comme pour toute opération de travaux, des aménagements temporaires de circulation pour les piétons et les véhicules ainsi que des impacts ponctuels sur le stationnement aux abords du chantier sont à prévoir. Des informations dédiées seront diffusées aux usagers du site (élèves, parents, permanents et enseignants) ainsi qu'aux riverains avant le début des travaux.



1. Esquisse des changements apportés à l'école élémentaire : vue depuis la Place de la République sur les bâtiments rénovés et sur l'entrée de l'école - 2. Vue sur les bâtiments de l'école élémentaire (côté Place de La République) aujourd'hui - 3. Vue sur l'entrée de l'école élémentaire aujourd'hui.

:: Projet

École maternelle et Centre de Loisirs

Au cours de l'été, une partie de l'école maternelle du Chêne Vert et du Centre de Loisirs a été démolie en vue des travaux de rénovation et d'agrandissement programmés par la municipalité. De nombreuses palissades ont été installées le long de la rue du Chêne Vert pour sécuriser le site.

Le chantier avance selon le calendrier établi. Un dispositif de sécurité optimal sera maintenu jusqu'à l'achèvement des travaux à la fin du 1^{er} trimestre 2017.

Nous tenons à remercier le personnel éducatif, les animateurs, les ATSEM, les parents mais aussi les enfants qui supportent cette gêne, ainsi que les entreprises qui jouent le jeu en respectant au mieux le site dans lequel ils travaillent.



L'emprise des travaux de l'école maternelle et du Centre de Loisirs depuis la rue du Chêne Vert.

:: Projet

Astria

Les travaux de l'Astria avancent à grands pas et cette nouvelle structure communale sera utilisable d'ici la fin de l'année.

Début octobre, les sols ont été préparés en vue de la réalisation des enrobés et les toiles latérales micro-perforées ont été posées. Les persiennes en bois, sur la partie inférieure du bâtiment, et le sol sportif seront mis en oeuvre d'ici la fin du mois.

Le mois de novembre sera consacré à la finition des extérieurs (boulodrome, entrée, ...) puis aux finitions intérieures (peinture lignes de jeux, équipements sportifs, ...).

L'inauguration de l'Astria est prévue le 16/12/2016.



:: Évènement

Les deux rives de la Seilhoise, une 10^e édition réussie !

Plus 250 participants étaient présents à la 10^e édition des « deux rives de la Seilhoise ».

Cette épreuve originale, familiale, ludique et sportive, se dispute sur un tracé de 8 km dans les ramiers de Seilh et de Gagnac. Cette épreuve est organisée par l'Association A3S avec l'aide et le soutien des municipalités Gagnac et Seilh. La Région Occitanie, le Département de Haute-Garonne et Toulouse Métropole soutiennent également cette manifestation.

Le thème choisi cette année pour les questions et épreuves jalonnant le parcours était : « la nouvelle Région l'Occitanie ».

À la fin du parcours, les points recueillis dans les diverses épreuves sportives (transformation avec un ballon de rugby, jeux d'adresse, recherche d'indices, ...) et les différents quizz qui jalonnent le parcours sont comptabilisés.

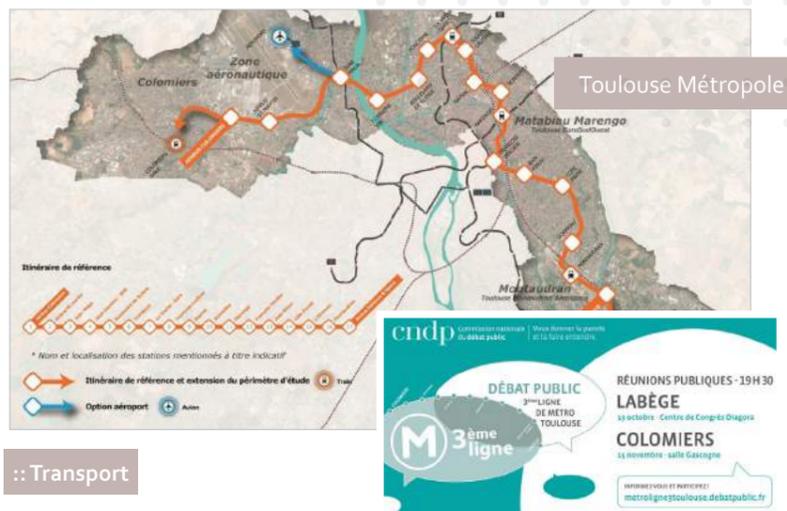
Une cinquantaine de bénévoles a aidé à l'organisation (inscriptions, animation, repérage du circuit, sécurité sur le parcours). Une équipe de Gagnac s'occupait du ravitaillement côté passerelle. Tout le monde s'est retrouvé à partir de 17 h au podium pour la remise des récompenses offertes par les partenaires.



Les bénévoles de Gagnac assurant le ravitaillement sur la passerelle.



Le départ de la course.



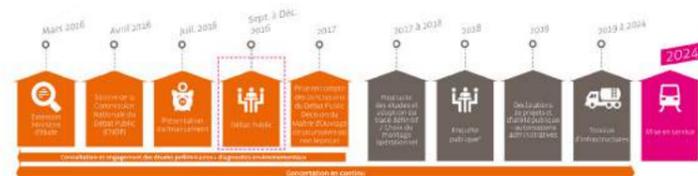
:: Transport

Débat public Troisième ligne de Métro

Porté par le SMTCTisséo, le Syndicat Mixte des Transports en Commun toulousains, le projet de troisième ligne de métro relierait le nord-ouest (Colomiers) au sud-est de l'agglomération toulousaine (Labège), via la gare TGV de Matabiau.

Le coût de cette nouvelle ligne est estimé à près de 2 milliards d'euros, sa mise en service est envisagée en 2024. Pour en savoir plus sur le projet de troisième ligne de métro, vous pouvez vous rendre sur le site : www.metroligne3toulouse.debatpublic.fr.

Conformément à la réglementation, la procédure de débat public se déroulera du 12 septembre au 17 décembre 2016. Les prochaines réunions publiques se tiendront à Labège, le 19 octobre et à Colomiers, le 15 novembre.



Calendrier prévisionnel avant la mise en service de la troisième ligne de métro.

:: Communication

Newsletter de la Métropole

L'actualité de la Métropole dans votre boîte mail.

Depuis juillet, le site toulouse-metropole.fr diffuse une newsletter pour vous permettre de suivre l'actualité de la Métropole. Inscrivez-vous et recevez chaque mois par mail une sélection d'informations. L'occasion de mieux connaître les missions de cette collectivité comme la propreté, les déplacements, le développement économique ou les loisirs ; de découvrir ses 37 communes ; ses grands projets d'urbanisme ou de transports ; mais aussi les talents qui innovent sur le territoire.

Enfin, retrouvez les dates clés, des informations pratiques et une sélection d'événements de l'agenda.

Pour s'inscrire : www.toulouse-metropole.fr

Un agenda complet des animations sur les communes de la Métropole est également disponible en ligne. Vous pourrez ainsi avoir connaissance des événements sur l'ensemble des communes, voir les types d'événements sur la Métropole (concert, exposition, conférence, vide-grenier, ...).



:: Comité des Fêtes

Comité des Fêtes



Petits et grands sont invités à venir participer au Noël du Comité des Fêtes prévu le 4 décembre prochain.

La Compagnie de théâtre « l'Escalier qui monte » jouera la comédie « Les Mets-Aventures de Clafoutie » à l'Espace Garonne. Châtaignes, chocolat et vin chaud seront bien sûr de la partie.

Le Comité vous invite également à rejoindre son équipe afin de pouvoir assurer les événements de l'année 2017.

Contact : 06 06 47 33 23
www.cdfgagnac.com



Extraits du spectacle comédie « Les Mets-Aventures de Clafoutie ».

:: ASCG

Anciens

Samedi 1^{er} octobre 2016 s'est déroulé, à l'Espace Garonne, le traditionnel repas de l'Amitié du Club des Anciens de Gagnac. Près de 85 convives y ont participé, parmi lesquels une vingtaine d'adhérents du Club de Fenouillet. Le repas était excellent et l'ambiance chaleureuse.

Le Club des Anciens a pour but d'occuper les aînés et de rompre leur solitude, dans une ambiance conviviale. Les adhérents se retrouvent à la Salle Savagnac, sur le site de la Gravette, les lundis, mardis et jeudis, de 14 h 30 à 17 h, pour des activités de loisirs et des jeux de société. Un goûter clôture ces activités. Des sorties sont régulièrement organisées pour des visites ou des spectacles.



:: ASCG

Forum des associations



Le forum des associations : un succès grandissant !

Les différentes associations Gagnacaises (ASCG et ses différentes sections, Comité des fêtes, Commerçants et Professionnels de Gagnac,...) s'étaient données rendez-vous, samedi 10 septembre pour le traditionnel Forum des associations.

La saison 2016-2017 a démarré fort. L'édition 2016 du forum a vu une affluence record avec des centaines d'adhérents venus s'inscrire à leurs activités sportives ou culturelles favorites.

Cette année encore, de nouvelles activités étaient proposées par l'ASCG (Association Sportive et Culturelle de Gagnac) avec, en particulier, du « Circuit training » avec la section « Vital Energy », ainsi qu'une nouvelle section « Tennis de Table ».



Suite au forum, le club des jeunes pongistes de Gagnac se retrouve tous les mercredis après-midi à 15 h 30 à l'Espace Garonne.

Bon nombre de sections ont vu leur effectif d'adhérents en nette progression ce qui, une fois de plus, témoigne du dynamisme du milieu associatif Gagnacais.



Concert de Gagnac en Chœur au Petit Théâtre Saint-Exupère à Blagnac, le 25 juin 2016.

:: ASCG

Chorale

La Chorale Gagnac en Chœur recrute en permanence de nouvelles voix.

Si vous aimez chanter, vous pouvez rejoindre Gagnac en Chœur à la salle Savagnac, le mercredi soir de 20 h à 22 h, quel que soit votre âge et votre niveau de connaissances musicales. Le répertoire est très varié. Les prochains concerts sont prévus, l'un à Roques sur Garonne, le 6 novembre 2016, l'autre à l'Espace Garonne, à Gagnac, le 10 décembre.

Contact : 06 75 66 31 84



:: ASCG

Pétanque

Les 6 et 7 août derniers, durant toute la nuit, Gagnac a vécu sous le règne de la pétanque avec la nouvelle édition des « Douze heures ».

96 équipes ont participé au tournoi sous l'œil des arbitres, Marie Madeleine Clamens et Jo Ruiz. Le fairplay, la convivialité et la sportivité sont de mise dans cette compétition. 45 femmes ont participé au concours soit en équipe simple, soit en équipe mixte.

Le calendrier des travaux de l'Astria (la nouvelle Halle sportive de la commune) était organisé en fonction de cet événement, aussi les joueurs ont pu bénéficier de cette nouvelle infrastructure communale.

La remise des prix s'est faite en présence de Michel Simon, Maire, Sandrine Floureusses et Victor Denouvion, Conseillers Départementaux, Patrick Satgé, président de section, Patrick Bergougnoux, Président de l'ASCG. La première équipe Gagnacaise a terminé 19^e.

Le bureau de la section Pétanque tient à remercier tous ceux qui ont contribué à cette réussite : municipalité, services techniques municipaux, bénévoles, sponsors.



:: ASCG

Pêche

Les « 38 heures de la carpe » - challenge Alain Ratier et challenge de l'Amitié Roger Herrisson, la plus importante manifestation de la Gaule Gagnacaise - se sont déroulées du 16 au 18 septembre.

Dix équipes de 2 ou 3 fidèles pêcheurs ont concouru pour le challenge Alain Ratier (classement en fonction du plus grand nombre de prises et du plus grand poids) et le challenge Roger Herrisson (récompensant la plus belle prise).

Pour le challenge Alain Ratier, l'équipe composée par Cédric Stalric, Bartholomé Venzal et Christophe Venzal s'est imposée avec 10 poissons pour un poids de 60,740 kg, devant l'équipe Alain Dangreau, Richard Saragossa (avec 6 poissons pour 37,840 kg) et l'équipe Éric Faureau, Gérome Sereys (5 poissons 23,1 kg). À noter, une 7^e place pour l'équipe féminine avec 1 poisson pour 9,1 kg. Trente-quatre poissons (soit 240 kg) ont été pêchés au cours de ces « 38 heures ».

Le Challenge de l'amitié Roger Herrisson est revenu à Cédric Stalric avec un poisson de 9,720 kg devant Mallory Herrisson, avec un poisson de 9,1 kg. Ce week-end s'est déroulé sous le signe de la convivialité, qualité chère à la Gaule Gagnacaise.

Les récompenses ont été remises par Christian Stalric, Président de la Gaule Gagnacaise, Michel Simon, Maire, Sandrine Floureusses et Victor Denouvion, Conseillers Départementaux, Patrick Bergougnoux, Président de l'ASCG, ainsi que par Madame et Monsieur Ratier, Henri Herrisson, parents d'Alain et Roger.

Cette année, un trophée d'honneur a été remis au sponsor Pilou, sans qui, cette manifestation ne pourrait avoir lieu.



:: ASCG

Tennis

Le club a réussi à conserver Valentin Georget fraîchement diplômé (DEJEPS mention Tennis) afin de poursuivre le développement du club. Des cours sont programmés en fin d'après-midi les lundis, mardis, jeudis, vendredis et quasiment toute la journée du samedi.

Avec l'arrivée prochaine de l'Astria, les cours seront assurés toute l'année quelles que soient les conditions météorologiques.

Côté sportif, la nouvelle saison s'est lancée avec la 5^e édition du Tournoi d'été. Cette année encore le nombre de

participants a augmenté avec 91 inscrits et 116 participants. Mathieu Zarone (classé 15/1) du club de Castelginest inscrit son nom au palmarès du tournoi en battant, en finale, Benoît Benhamou (classé 15/2) du club de Gagnac. Benoît a réalisé un formidable tournoi avec huit victoires en six jours. Chez les femmes Nathalie Coste (classée 15/1) de Lespinasse s'impose sur Agnès Aubouy (classée 15/3) du club d'Aussonne. La finale de la consolante Dames s'est jouée entre deux Gagnacaises et Véronique Alakheir-Moncla a battu Catherine Leclere.

En challenge HERMET, l'équipe composée de G. Dilonzo, F. Poncin, O. Dutter, S. Bonzom et P. Masin, a conclu sur un score de deux victoires pour deux défaites.



:: ASCG

VTT et Cyclocross

Grande fête du VTT et Cyclocross le samedi 22 et dimanche 23 octobre 2016. L'ASCG Cyclisme organise, pour la deuxième année consécutive, une grande fête du vélo autour du VTT et du Cyclocross sur le site de la Gèze, en bord de Garonne.

Samedi 22 octobre au matin, une épreuve VTT découverte sera proposée aux 12 - 17 ans à partir de 9 heures. L'après-midi, se déroulera une compétition ouverte à toutes et tous*, le "Trophée VTT de Toulouse Métropole" co-organisé avec le COSAT (Comité des Œuvres Sociales des Agents de la Ville de Toulouse).

Le dimanche 23 octobre au matin, sous la fédération UFOLÉP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique), une course cyclo-cross aura lieu

uniquement pour les licenciés compétiteurs UFOLÉP. L'après-midi, cette fois-ci sous la fédération FSGT (Fédération Sportive et Gymnastique du Travail), une deuxième épreuve cyclo-cross ouverte aux non-licenciés* et licenciés FSGT. En préambule de cette dernière une initiation jeune pour les moins de 12 ans sera proposée.

Venez nombreux soit pour participer à ces compétitions, soit en tant que spectateur. De nombreuses récompenses et une tombola sont prévues.

Contact et information : gagnacteamcyclisme@gmail.com / 07 63 66 84 84

Facebook du club: "ASC Gagnac Cyclisme" et sur celui de COSAT : "1^{er} trophée VTT Cosat".

* sous présentation obligatoire d'un certificat médical mentionnant "aucune contre-indication à la pratique du VTT ou Cyclocross en compétition".

Samedi 22 octobre 2016
TROPHÉE VTT COSAT TOULOUSE METROPOLE

Dimanche 23 octobre 2016
Cyclocross des berges de Garonne

:: Sport

Les 22 et 23 octobre 2016 :

Courses cyclistes (Trophée VTT et Cyclocross des berges de Garonne)

EXPOSITION
 CENTENAIRE de la GUERRE 14-18
 1916
 Les Gagnacais dans l'enfer de Verdun et de la Somme

DU 5 AU 11 NOVEMBRE 2016

Salle Espace Garonne

De 14 à 18 heures
 Entrée libre

Documentation
 Films
 Témoignages

Atelier : comment retrouver un aïeul à la guerre 14-18 ?

ON NE PASSE PAS

Exposition et animation réalisées par l'Atelier « il était une fois, com... » en collaboration avec l'Office national des anciens combattants et l'École Jean de Cruzel.

:: Histoire

Du 5 au 11 novembre 2016 :

Exposition centenaire de la guerre 14-18

EXPOSITION
 Des artistes de Gagnac et du nord Toulouse

18 au 25 novembre 15h-19h

Salle Espace Garonne Gagnac

Entrée libre

:: Culture

Du 18 au 25 novembre 2016 :

Exposition Culturelle des Artistes de Gagnac et du Nord Toulousain

ASTRIA U13 FUTSAL
GAGNAC 2016 ASTRIA

Tournoi Futsal U13 en Semi-Nocturne
 - Samedi 17 décembre 2016 (16h-22h) -
 Espace Multisports ASTRIA
 Complexe Sportif Campistren de Gagnac
 2 terrains Futsal pour 12 équipes

:: Sport

Le 17 décembre 2016 :

Tournoi de foot à l'Espace Multisports Astria

Au programme

OCTOBRE

22/10 et 23/10 : Courses cyclistes (Trophée VTT et Cyclocross des berges de Garonne).

23/10 : Marathon de Toulouse Métropole.

NOVEMBRE

4/11 - 18 h 15 : Réception des nouveaux arrivants à l'Hôtel de Ville.

11/11 : Commémoration de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Du 5/11 au 11/11 : Exposition Centenaire de la guerre 14-18.

Du 18/11 au 25/11 : Exposition Culturelle des Artistes de Gagnac et du Nord Toulousain.

19/11 : Dernière « Racontine » de l'année, pour les enfants à partir de 5 ans.

26/11 : Concert de Musique Classique avec l'Enharmonie.

DÉCEMBRE

4/12 : Fête de Noël organisée par le Comité des Fêtes avec le Spectacle « les Mets-Aventures de Clafoutie ».

5/12 : Fête de Noël du RAM et du Centre d'Animation (maternelles).

10/12 : Concert à l'Espace Garonne avec la chorale Gagnac en Choeur.

10/12 et 11/12 : Lâcher de truites organisé par Alain Dangréau et Richard Saragossa.

16/12 : Inauguration de l'Astria.

17/12 : Tournoi de foot.